



Programme de formation

Initiale SST

But de la formation

- Appréhender les risques et sources de risque propres à leur milieu de travail et
- Savoir agir rapidement et efficacement face à une détresse vitale ou physique

Objectifs pédagogiques

1. Intervenir efficacement face à une situation d'accident
2. Mettre ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect des procédures fixées par l'entreprise en matière de prévention

Pré-requis

Aucun

Type de public

Tout public

Accessibilité aux personnes handicapées

La formation est accessible aux personnes handicapées.

Pour une prise en compte optimale, veuillez nous contacter afin d'étudier les possibilités d'aménagement.

Modalité, Organisation et délai d'accès

Les formations ont lieu en présentiel

- Intra-entreprise (Stagiaires issus du même établissement): Dans vos locaux ou Centre de formation Croix Blanche - 3 rue Mansart 78370 PLAISIR. Dès validation de notre proposition commerciale nous nous engageons à organiser la formation dans un délai d'un mois maximum.
- Individuel ou Inter-entreprise (Stagiaires individuels ou d'établissements différents) Dans le Centre de formation Croix Blanche - 3 rue Mansart 78370 PLAISIR. Inscriptions possibles jusqu'à 48h avant le début de la formation (jours ouvrés).

Tarifs

- Individuel ou Inter-entreprise: 280€ [Nous contacter par mail](#) ou au 0130550202
- Intra-entreprise: sur devis [Nous contacter par mail](#) ou au 0130550202

Modalités d'évaluation

Les critères d'évaluation sont définis par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) et sont transcrits dans la « Grille d'évaluation SST ».

Evaluation formative continue des stagiaires.



Mise en situation réelle des différents cas de secours avec évaluation certificative des stagiaires.

Moyens pédagogiques

Mannequins enfants/adultes
Défibrillateur de formation
Divers outils factices et matériels pour les simulations
Vidéos
Livrets "Aide mémoire SST" de l'INRS remis à chaque stagiaire

Sanction de la formation

Epreuve certificative
Certificat de Sauveteur secouriste du Travail à recycler tous les 2 ans

Méthodes pédagogiques

A chacune des étapes, le moniteur expose des situations, sensibilise les stagiaires aux risques encourus, énonce leurs sources qui doivent être prises en compte préventivement. Par la suite, le moniteur effectue une démonstration commentée du ou des gestes de secours de la leçon, avant de faire pratiquer individuellement chaque stagiaire.

La formation est axée sur des mises en situation permettant la pratique des gestes de secours par les stagiaires dans des conditions se rapportant à leur métier. La chronologie des situations est établie graduellement pour faciliter l'assimilation des connaissances à acquérir. Un module spécifique de 2 heures permet de travailler sur des risques et des gestes de secours particuliers ou supplémentaires.

Durée

14 heures (2 jours).

Programme

- **La prévention**

Une phase importante de la formation consiste en la prévention des risques et sources de risques spécifiques au secteur d'activité de l'entreprise, afin de réduire le nombre d'accidents du travail.

Rôle et responsabilité du secouriste

Connaissance des acteurs de prévention dans et hors l'entreprise

Connaissance des risques et du mode d'apparition des dommages

- **Les gestes de secours**

Protéger : Identifier les dangers

Examiner : Les détresses éventuelles de la victime

Faire Alerter : Passage d'une alerte efficace aux services de sécurité ou de secours

Secourir : La victime saigne abondamment

CROIX BLANCHE FPE

5 rue des frères Lumière
78370 PLAISIR
01 30 55 02 02
croixblanche.fpe@gmail.com



La victime s'étouffe
La victime se plaint de malaise
La victime se plaint de brûlures
La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
La victime ne répond pas, elle respire
La victime ne répond pas, elle ne respire pas

Chaque employé apprendra à pratiquer ces gestes de secours dans des situations simulées et réalistes, correspondant au cadre de son métier dans l'entreprise.

Révision 01/2024